

**Fonctionnaire**  
Rebondir

**Fonction Publique**  
Entrez dans la

**Tous les concours du mois!**  
Toutes les adresses et dates pour s'inscrire aux concours  
www.rebondir.fr

**FORMATION**

# Le concept malin de l'entreprise...virtuelle !

Au placard la théorie ! Avec l'entreprise d'entraînement, vous suivrez une formation concrète, qui vous apportera de véritables compétences professionnelles.

**P**lus de 120 entreprises d'entraînement ou pédagogiques (EEP) quadrillent le territoire français. Le concept, alors déjà bien développé de par le monde, est apparu en France il y a une quinzaine d'années, à la demande du ministère du Travail et des Chambres de commerce et de l'industrie. Il consiste en une formation individualisée dans le domaine du tertiaire, qui reproduit, grandeur nature, toutes les fonctions des services d'une entreprise (sauf celle de la production). L'EEP, sur la base de la simulation, procède à des études de marché, fait de la publicité, gère ses stocks, vend ses produits, etc. Elle fait partie d'un réseau international de plus de 4600 EEP, lesquelles font office de clientes et de fournisseurs virtuels.

L'EEP possède obligatoirement une ou plusieurs entreprises marraines, bien réelles cette fois, qui jugent de l'efficacité de la pédagogie, autrement

dit qui vérifient que la simulation reproduit bien la réalité du monde de l'entreprise.

Au sein de l'EEP, le fonctionnement est donc identique à celui d'une "vraie" entreprise, avec différents services (secrétaires, comptables, commerciaux...), une hiérarchie, divers niveaux de compétences et de responsabilités, et même des documents officiels, de type chèques ou factures, en fac-similé ! Et lorsqu'un stagiaire "salaire" de l'EEP a terminé son temps de formation (quatre à six mois en moyenne), ou lorsqu'il trouve un "vrai" emploi, il y a immédiatement recrutement d'un remplaçant.

**UNE MISE EN CONDITION PROFESSIONNELLE**

La formation ouvre ses portes aux demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, ainsi qu'aux salariés, dans le cadre de la formation continue. La sélection des stagiaires s'effectue en partenariat avec les missions locales, l'ANPE et les Assedic. Le principal financement des EEP provient des conseils régionaux.

Intégrer une EEP nécessite de posséder, outre un minimum de pré-requis (niveau BEP/CAP) et une forte motivation, un projet professionnel cohérent. L'EEP est en effet un outil d'insertion professionnelle. D'où un accompagnement personnalisé, qui prend la forme, avant le passage au sein de l'EEP, d'un bilan de situation professionnelle avec construction d'un projet, puis, à la sortie, d'un suivi spécifique pour le retour sur le marché de l'emploi.

Les stagiaires apprennent les rouages de l'entreprise, c'est-à-dire qu'ils acquièrent les compétences utiles à sa gestion et à son développement. Ils forgent également leur sens des responsabilités, leur capacité d'initiative, ainsi que leur aptitude au travail d'équipe. Ils sortent en somme opérationnels pour intégrer ou réintégrer la vie active. Environ 65 % des stagiaires retrouvent, dans un délai de trois à six mois, soit un CDI soit un CDD de plus de six mois. La preuve que les techniques de recherche d'emploi, inculquées en parallèle de la mission en entreprise, portent leurs fruits. ■

**UN MOT DE...**

● **Pierre Trotton, directeur du Réseau national des entreprises d'entraînement ou pédagogiques**



*"Les EEP préparent des athlètes à la compétition"*

*"Les équipes pédagogiques des EEP se portent garantes de l'employabilité des stagiaires formés. D'ailleurs, si on emploie le terme "entreprise d'entraînement", c'est parce que les EEP préparent des athlètes à la compétition qui se joue lors de la recherche d'emploi.*

*Le concept d'EEP fonctionne si bien que nous pensons à sa transposition dans les métiers d'aide à la personne et de la production. Pourquoi aussi ne pas étendre davantage l'accès de ces entreprises virtuelles à des publics particuliers, comme les demandeurs d'emploi issus du milieu carcéral ou les travailleurs handicapés lourds. Nous souhaiterions aussi apporter une complémentarité pratique à l'enseignement actuellement dispensé dans les lycées."*

**POUR EN SAVOIR PLUS**

● [www.reep.asso.fr](http://www.reep.asso.fr)

MARS-AVRIL 2005 N°122

**Rebondir**

www.rebondir.fr

COMPRENDRE • AGIR • SAVOIR • DÉCOUVRIR • CRÉER • S'ÉPANOUIR

**Rebondir**